



CCARRA - C'EST QUI ? CCARRA- C'EST QUOI ?

COMMENT EST NÉE CETTE ORGANISATION

Celle-ci est née le 20 novembre 2008 à Lyon

INFORMATION-PREVENTION-MESURES

NOUS NE VOULONS PAS ÊTRE LE PRODUIT DE NOTRE ENVIRONNEMENT

MAIS CHOISIR L'ENVIRONNEMENT DU PRODUIT QUE NOUS VOULONS

Grâce aux conférences faites à travers le Rhône Alpes et en France (350 à ce jour du 20/09/2022), plus de 480 à ce jour du 13/09/2026 puis de réunions en réunions, dans plusieurs départements, des centaines de manifestations et de rassemblements qui ont eu lieu, plusieurs autres associations et collectifs rencontrés. Nous avons évolué puis structuré ccarra par un bureau à Lyon et un autre en Moselle pour le Grand Est. . D'autre part des demandes de mesures et d'aides ont été honorées un peu partout en France, grossissant ainsi ccarra, ce qui nous a amené à changer nos statuts en juin 2015 pour un nouveau nom ccarra Nationale.

Coordination Citoyenne Antennes Relais Rhône Alpes et Nationale

Cette coordination est officialisée en association à Lyon par le dépôt des statuts : N° W 69 107 4976 , depuis le 1 er Octobre 2009.

Reprenant la gestion des associations, cils et collectifs du Rhône Alpes, en ajoutant le Grand Est, Montpellier et occitanie, puis un peu partout en France .

1-Président CCARRA Jean RINALDI : ccarra.adm@gmail.com

-Vice Président du cil (Comité d'intérêt Local) à Lyon 2005

-Représentant -Robin des toits pour le Rhône Alpes et Lorraine 2009 à 2015

-Vice Président de C.C.A.R.R.A octobre 2009

-Président ccarra- 15 septembre 2010 encore en poste à ce jour.

Voir l'organigramme sur le site : <https://ccarra-national.fr/>

Nous sommes tous bénévoles, dans notre réseau CCARRA et en plus des nombreuses personnes rencontrées lors de nos actions et qui sont affiliées à des centaines d'associations et collectifs, ccarra a de nombreuses relations: présidents d'associations, de scientifiques, de médecins, de juristes, d'avocats, de magistrats en retraite, de personnalités du spectacle et de la politique, [clic](#) de plus de 400 Maires, de hautes instances religieuses aussi,

qui refusent [cllic](#) les antennes-relais dans les clochers. [scientifiques clic clic](#)
[Liste rapports et études clic](#) 1

Nous sommes aussi partenaires de 50 coordinations en France et étranger. (Luxembourg, Belgique, Pays bas, Suisse, Italie, Espagne, Canada, Etats Unis. Tous liés à la cause que nous défendons, qui sera dans un avenir proche le plus gros scandale sanitaire (l'amiante du cerveau). [Voir les causes clic](#) . Nous ne sommes pas des propagandistes ou complotistes, mais des personnes bénévoles qui informons, soutenus et autorisés par des scientifiques reconnus, libre à chacun de croire ou de ne pas croire.

Notre Association à pour But:

-Obtenir l'abaissement à 0,6 volt/m, voir 6 volt au départ de l'antenne relais selon les cas et la distance du niveau d'exposition aux rayonnements des Antennes Relais de Téléphonie Mobile et leurs éloignements des Lieux sensibles, écoles, crèches, maisons retraites, habitations au moins plus de 700 m, car avec la 4G la 5G, et la 6G bientôt, les puissances d'émissions augmenteront, seul existe le [décret signé en mai 2002](#), obsolète vue le progrès des nouvelles technologies et sur lequel s'appuie à volonté les opérateurs et qui autorise 41 v/m et 61 v/m alors que d'autres pays en europe évoluent de 2 v/m à 6 v/m. [clic signataires-](#) [clic normes actuelles](#)
Nous n'aurons et n'avons aucun contrôle sur les 3500 satellites 5G.

-Rassembler les collectifs qui le souhaitent et concernés par les problèmes antennes relais de téléphonie mobile, compteurs Linky, panneaux solaire.

-De soutenir les actions menées de contestations qui ne feront que croître en aidant les Collectifs à s'organiser et en organisant des réunions dans les régions concernées, en apportant l'information et conseils.

-Tenir à jour le site internet où figurent les compte-rendus scientifiques, médicaux et officiels les plus récents, les victoires, les causes et les effets. ([ccarra.revolublog.com](#)).

-Rencontres avec les spécialistes, les journalistes et les Politiques
CCARRA propose également des Avocats urbanistes dans chaque région.

-D'informer le public par des conférences et des réunions publiques, sur les nouveaux objets connectés, les pollutions d'ondes intérieures et extérieures, les nouvelles technologies connectées, les compteurs radio commandés, Linky, Gazpar, les répartiteurs de radiateurs, les panneaux solaires qui s'implantent n'importe au mépris des riverains et de l'environnement.

-D'effectuer des études de dossiers et faisabilité d'implantations,
-Mesures, conseils techniques, juridiques par un réseau national d'avocats et de délégués. -Sensibilisation dans les Lycées et collèges (informer les jeunes).

Ce que veut ccarra

Nous ne sommes pas en opposition à l'implantation d'antennes relais, de panneaux photovoltaïques; d'éoliennes, mais pas n'importe où, pas n'importe comment ! CCARRA ne souhaite pas la disparition de la technologie de la téléphonie sans fil, mais obtenir que son fonctionnement soit soumis à des obligations réglementaires qui la rendent compatible avec le respect de la santé et aussi de l'environnement. Puissance d'émission des antennes 0,6volt par mètre

CCARRA n'est pas contre le progrès, mais il doit être raisonné. Pas d'antennes relais à moins de 600 m de tous lieux de vie où les gens ne circulent pas, écoles, loisirs, habitations, maisons de retraite etc....pas de mise en place de nouvelles technologies sans études préalables et information du public avant tout.

Ainsi qu'une réglementation qui n'existe pas à l'heure actuelle.

Seul existe le [décret signé en mai 2002](#), sur lequel s'appuie à volonté les opérateurs. Et l'excuse cause pandémie un décret donnant encore plus de pouvoir aux opérateurs en supprimant la hauteur, donc qu'une DP est exigée (Déclaration Préalable) plus de permis : [Décret no 2018-1123 du 10 décembre 2018](#) et l'ordonnance [no 2020-320 du 25 mars 2020](#).

CCARRA dit non à l'implantation anarchique des antennes relais et des répéteurs Hertziens, trouve incroyable et inadmissible que l'on puisse accepter une telle atteinte à la liberté, à la santé et à la qualité de vie des riverains et des citoyens en plaçant des antennes relais partout et n'importe où ! ceci sans concertation et sans l'accord des personnes impactées.

CCARRA pense qu'il est scandaleux d'intégrer paysagère-ment un risque sanitaire en installant des antennes relais dans de fausses cheminées, des clochers, de faux arbres, sur des abris bus et maintenant dans de faux étages d'appartements! Les gens déménagent qui dira aux nouveaux arrivants qu'il y a des antennes à proximité. Le camouflage pour des raisons esthétiques ne doit pas occulter le problème sanitaire, le principe de précaution doit s'appliquer et exiger dans les diagnostics lors d'un achat.

Nous réclamons un affichage permanent dans l'immeuble et à la mairie.

Voilà le problème du moment que les opérateurs ont l'autorisation d'implanter leurs antennes, ensuite ils font ce qu'ils veulent, quand ils le

veulent et installent ce qu'ils veulent dans la direction qu'ils veulent, les 3
riverains n'ont rien à dire. Exigeons des sondes pour mesurer les ondes
cela existe dans plusieurs villes en France, à voir avec les Mairies.

Eh ! Bien non les riverains veulent être informés lorsqu'il y a des
changements : 1- de puissance, 2- de panneaux cellulaires, 3- d'azimuts,
d'antennes cachées dans de (fausses cheminées, faux arbres, panneaux
publicitaires et abri bus).

CCARRA demande face aux avertissements et alertes des scientifiques sur le
risque sanitaire l'application du principe de précaution, [article L.110-1](#)

On l'applique bien pour des tas d'autres choses, H1N1, grippe aviaire, les huitres
polluées etc. [cliquez ici](#)

CCARRA se positionne aussi résolument comme un lanceur d'alerte et à ce
jour avec nos 17 années de recul nous en sommes devenus des porteurs.

CCARRA souhaite la multiplication des antennes-relais plus petites dites
micros et la baisse d'intensité des rayonnements électromagnétiques toutes
fréquences confondues, pas nécessaires partout mais en ville oui

CCARRA veut que les opérateurs et lobbies de la téléphonie mobile cessent
de maintenir les gens dans l'ignorance et créer le doute par des études
contraires, payées par l'industrie, pour mieux nous manipuler. Nous avons
suffisamment de recul et d'études ! depuis 1986 voir 1945. [voir ici](#)

Cette nouvelle pollution environnementale par les Radio Fréquences
artificielles micro-ondes pulsée porte une atteinte prouvée à la qualité de vie, et
à la sensation de bien être des riverains, en conséquence il est du devoir de
ceux qui ont accepté des responsabilités, notamment, les Sénateurs, les Députés,
les Maires, toutes Femmes ou Hommes Politiques d'être à l'écoute de leurs
concitoyens car si posséder un portable est un choix, ce n'est pas le cas pour
ceux qui subissent malgré eux les irradiations pérennes des antennes relais.
Si les opérateurs de téléphonie mobile apportent un service à certaines
personnes, ce n'est pas un service d'état, mais un service commercial pour des
intérêts à finalités privées qui ne doit pas faire exception au respect de la santé
humaine. ***CCARRA n'est pas contre le progrès***, mais il doit être raisonné.
Pas d'antennes relais à moins de 700 m de tous lieux de vie où les gens ne
circulent pas, écoles, loisirs, habitations, maisons de retraite,
hôpitaux, clinique etc.... Jean Rinaldi Président mise à jour le 13/09/2026